

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. MARC RENIERI, gouverneur de la Banque de Grèce, président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. A. WEBER, président du Ministère des Finances, etc., pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kronprinzgasse, 2, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÉNÉGRÓ. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PÉROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÈTRE GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général M. LECHIANINE, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.



SOMMAIRE

- Comité international.** — Sixième rapport annuel sur la situation du fonds Augusta, 1. — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 1.
- Allemagne.** — L'Union des Sociétés de la Croix-Rouge, 3. — Jubilé de l'assistance volontaire des blessés, 4. — Ordre de Saint-Jean, 4. — La Croix-Rouge et les hôpitaux populaires, d'après le Dr Pannewitz, 5.
- République Argentine.** — La Société argentine en 1894-1895, 6. — Comités sectionnaires, 7. — Emeute de Corrientes, 10. — Le nouveau règlement du service de santé militaire, 11.
- Autriche.** — La Croix-Rouge à Laibach, 13.
- Espagne.** — La Croix-Rouge à Cuba, 14. — Projet de Sanatorium pour les blessés de Cuba, 16.
- France.** — Le Comité de Bordeaux, 17.
- Grande-Bretagne.** — Sir Thomas Longmore (*nécrologie*), par le Dr Louis APPIA, 18.
- Hesse.** — Exercice sanitaire à Mayence, 21.
- Hongrie.** — La Société hongroise en 1894, 22.
- Italie.** — La Croix-Rouge dans l'Erythrée, 24. — L'abus de l'emblème de la Croix-Rouge, 28. — Deux circulaires du Comité central, 29.
- Japon.** — La guerre sino-japonaise, 30. — La Croix-Rouge japonaise à l'Institut de France, 32.
- Pérou.** — Assemblée générale de la Société péruvienne, 32. — La Société de secours des Dames de Lima, 35.
- Prusse.** — Les progrès de l'humanitarisme au XIX^{me} siècle, d'après le Dr Brinkmann, 37. — De l'assistance volontaire en temps de guerre, d'après le Dr Trepte, 38.
- Suisse.** — La Société suisse de 1889-1895, 39. — Sections saint-galloise et vaudoise, 43.
- Revue des publications de médecine militaire**, par le Dr FERRIÈRE, 44.

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des vingt premières années se trouve jointe au n° 80.